
Conclusion du trilogue sur la directive relative aux émissions industrielles : Coup de massue pour les élevages familiaux européens !

Réunis en trilogue les négociateurs du Parlement et du Conseil européens ont fait le choix d'instaurer un seuil très restrictif pour les éleveurs de porcs et de volailles, réduisant de près de moitié les seuils pour les poules pondeuses et les porcs en engraissement. Qui plus est les règles de cumul impactent considérablement nos élevages diversifiés (naisseurs engraisseurs, mixtes porc et volaille).

Si l'exclusion des élevages bovins est une avancée, les conséquences globales pour les filières animales françaises pourraient être considérables : bon nombre de nos exploitations familiales est menacé. Elles se verraient appliquer des règles inadaptées et disproportionnées. Nos filières d'élevage subissent déjà une baisse de production sans pareille et les imports de viande progressent. Notre souveraineté alimentaire est menacée.

La Coopération Agricole ne saurait ainsi se satisfaire du compromis du trilogue et en appelle à une vive réaction lors des prochaines étapes d'établissement du projet de directive pour obtenir un réel statu quo pour l'élevage.

Pour Bruno Colin, Président du pôle animal de La Coopération Agricole, c'est une approche unie des filières animales que nous devons avoir pour assurer son avenir. Considérer l'élevage comme une activité industrielle, c'est oublier le fait qu'il n'y a pas d'agriculture durable sans élevage.

Selon Dominique Chargé Président de La Coopération agricole : « La coopération agricole et les coopératives multiplient leurs engagements pour la réduction des émissions et la préservation de l'environnement. Mais l'assimilation de l'élevage au secteur industriel et l'extension du champ d'application de la directive IED sont inacceptables. Ce sont non seulement les éleveurs mais aussi tout le tissu économique de nos territoires qui est menacé. »

Contact presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77

